



Rolle, août 2017

A l'attention des habitants et
commerçants de Mont-sur-Rolle

Le 24 septembre prochain, les citoyens de Rolle vont voter sur le projet du nouveau quartier de la Gare. Ce que vous avez dans les mains a simplement pour but de vous informer sur les quatre principaux enjeux que cette votation représente pour la région.

L'enjeu social

Le nouveau quartier de la Gare de Rolle prévoit la construction de **370 logements** particulièrement bienvenus en cette période de pénurie dans toute la région. Ces logements permettront d'accueillir toutes les catégories de la population, les familles, les jeunes et les seniors. Au moins **15% de ces logements seront en effet des appartements à loyer abordable et 5% supplémentaires seront des appartements protégés destinés aux personnes âgées**. C'est un engagement formel, pris auprès de la Commune par convention signée.

Ce nouveau quartier piétonnier, installé dans la zone de verdure qui remplacera la zone industrielle, sera doté des services de proximité (artisanat et commerces) ainsi que d'équipements publics qui en feront un lieu de vie agréable. Une crèche-garderie pour les enfants et une école de six classes sont notamment prévus.

L'enjeu économique

Le nouveau quartier permettra à la Maison Schenk de rester sur La Côte, comme elle le souhaite, en disposant d'un nouveau site de production adapté à l'évolution du marché du vin et aux nouvelles technologies. **L'entreprise emploie 120 personnes et travaille avec un millier de familles vigneronnes, dont 200 dans la région de La Côte**. Schenk a besoin de cette modernisation pour demeurer l'acteur économique important qu'elle est depuis bientôt 125 ans dans notre région.

L'enjeu de mobilité

Le nouveau quartier prépare l'avenir des transports publics, avec une **nouvelle place de la Gare attrayante**, intégrant le développement futur des **CFF** (3^e et 4^e voies) et des lignes de **bus régionaux** ainsi qu'un parking souterrain P+R. La **jonction autoroutière** sera déplacée et réaménagée pour améliorer la fluidité du trafic. Les nouvelles infrastructures routières associées à la réalisation du quartier y contribueront également, tout en renforçant la sécurité de tous les usagers (réalisation d'un giratoire au débouché du chemin du Grand-Pré, nouvelles voies d'entrée dans le giratoire de Germagny, continuité des itinéraires de mobilité douce (piétons et cycles). L'entreprise Schenk participera au financement de ces améliorations dans le cadre de ce projet.

L'enjeu écologique

Le nouveau quartier répondra à la stratégie énergétique 2050 de la Confédération, récemment adoptée par le peuple suisse, et sera **l'un des premiers sites « 2'000 watts » du canton**. Avec son nouveau site de production, Schenk réduira par ailleurs sa consommation d'eau de 65% et sa production de CO² de 85%. Une butte paysagère et un filtre végétal seront en outre aménagés en bordure de l'autoroute.

Le Comité de soutien au nouveau quartier de la Gare de Rolle

Toutes les informations sur www.gare-rolle.ch

L'exactitude géométrique de ce photomontage a été **contrôlée et authentifiée** par :
Georges Caviezel, géomètre officiel (Mosini et Caviezel, à Montricher), 12 septembre 2016.

**Vue depuis l'intersection
chemin du Noyerat-route de Germagny**

AUJOURD'HUI

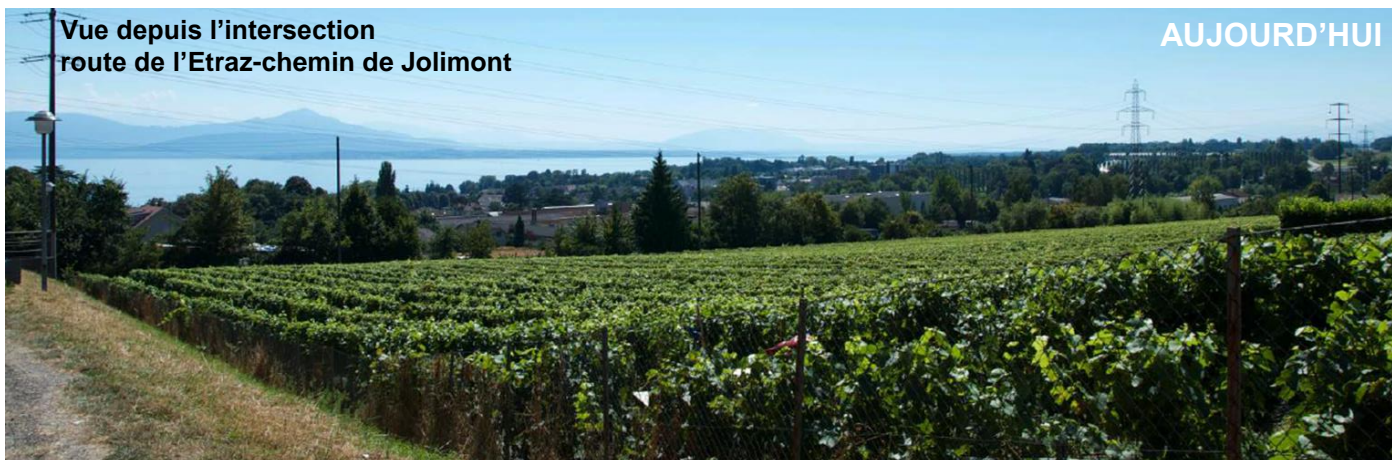


DEMAIN



**Vue depuis l'intersection
route de l'Etraz-chemin de Jolimont**

AUJOURD'HUI



DEMAIN



Toutes les informations sur www.gare-rolle.ch